

**PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE**  
**Année scolaire : 2017/2018**  
**Circonscription de L'ARBRESLE**

Ecole élémentaire/maternelle/primaire	Ecole primaire publique de Bully
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	Ecole primaire publique de Bully Rue du Pré de la Cour 69210 Bully ☎ : 04.74.01.49.00 <a href="mailto:ce.0691428c@ac-lyon.fr">ce.0691428c@ac-lyon.fr</a>
Direction	N.Seysse

Date	14 juin 2018
Ouverture de séance	18h00
Clôture de séance	20h00

**Présents**

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Madame Mathieu	conseillère déléguée à l'enfance	x
Madame Brun	Conseillère municipale	
Madame Capdeville	enseignante	x
Madame Caudron	enseignante	x
Madame Colençon	enseignante	x
Madame Marinho	enseignante	x
Madame Darles	enseignante	x
Monsieur Seysse	directeur de l'école	x
Madame Verschoore	Représentante des parents d'élèves	x
Madame Ribardièrre	Représentante des parents d'élèves	
Madame Deck	Représentante des parents d'élèves	
Madame Bragard	Représentante des parents d'élèves	x
Monsieur Bourrin	Représentant des parents d'élèves	x
Monsieur Fauria	Représentant des parents d'élèves	x
Monsieur Taquet	Représentant des parents d'élèves	x
Madame Tetton	DDEN	
Madame Lagarde	ATSEM	
Madame Robilliard	ATSEM	
Madame Marchand	ATSEM	

**Absents excusés**

Monsieur Bernard	Maire de Bully	x
Matame Potok	Inspectrice de l'Education Nationale	x
Madame De La Roche	Représentante des parents d'élèves	
Monsieur Jeanpierre	Représentant des parents d'élèves	x

## Ordre Du Jour

- Utilisation des locaux, sécurité, équipement des classes et budgets.
  - Effectifs, perspectives pour la rentrée de septembre 2018.
  - Articulation des temps scolaires et périscolaires.
  - Projets pédagogiques des classes.
  - Questions diverses
- 

## Compte-rendu du conseil

### **1° Utilisation des locaux, équipement des classes et budgets**

Des petits travaux sont à prévoir au niveau des bâtiments afin de sécuriser l'accueil des élèves. Une liste sera transmise en mairie. Madame Marinho sollicite une dotation de casiers pour les chaussons au vu de l'état général de ceux en place devant sa classe. Sa demande est prise en compte, il conviendrait de faire passer un visuel et un chiffrage du matériel demandé. Une demande avait été faite afin de pouvoir envisager une clé pour les AESH qui interviennent également sur le temps périscolaire.

Madame Dernoncourt a demandé une liste des prises à installer pour une mise en conformité des installations. Cette liste sera transmise dans les prochains jours.

Les jardins seront arrosés pendant l'été grâce à une participation des familles. Cela permettra également de maintenir le niveau d'eau des bassins. La finition de la spirale à aromates est en cours, de même que la construction de l'enclos pour les lapins. Il serait intéressant qu'un arbre puisse être planté à l'automne à l'entrée de l'école. L'installation de bancs dans la cour de l'école serait très appréciée des élèves et contribuerait à améliorer encore la sérénité du climat sur les temps de récréation. L'équipe enseignante avait réitéré son souhait de voir l'installation de bacs à sable dans les deux cours. Cela n'est pas envisagé par la municipalité pour des raisons d'hygiène et de conditions d'utilisation. Les élèves avaient tendance à gratter la terre dans l'espace en herbe. Outre les trous occasionnés, ils en retiraient un nombre conséquent de pierres. Les voisins se sont plaints de recevoir de la terre et des cailloux, sans pouvoir définir quand cela se produit. Pour des raisons de sécurité, il n'est donc plus admis que les enfants se prêtent à ces jeux sur le temps d'école, ils ne doivent pas non plus stationner le long du grillage. Il serait opportun qu'il en soit de même sur les autres temps, notamment au moment du centre de loisirs. Les jardins ne peuvent constituer une aire de jeux (la pompe du bassin a ainsi été sortie à plusieurs reprises et des plantations dégradées).

Si les enseignantes de maternelle avaient noté une amélioration des conditions d'utilisation des locaux, les soucis de personnels du centre de loisirs ne devraient pas impacter le fonctionnement de l'école. L'idée d'un document recensant des procédures communes avait été retenue l'année dernière. Il avait été initié par l'école, il conviendrait qu'il puisse être complété sur les temps périscolaires. L'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services au sein de la mairie devrait permettre de pallier ces difficultés.

L'installation d'une climatisation dans la classe de Monsieur Seyssel est très appréciée et permet de travailler dans de bien meilleures conditions et en toute sécurité au vu des craintes que laissait planer la température relevée parfois dans la classe les années antérieures.

La porte de séparation de l'espace maternelle continue de poser problème. La vitre est tombée sur un élève de CM au moment du passage d'une classe. Le fait d'avoir mis une imposte vitrée sur une porte coupe-feu interroge.

La commission de sécurité passera à l'école le mardi 28 août 2018 à 09h00.

Un exercice d'évacuation incendie interviendra la semaine du 25 juin.

Il est une nouvelle fois demandé que les personnels municipaux soient mieux impliqués face à ces risques et, notamment, que de tels exercices puissent être menés sur le temps périscolaire afin de s'assurer du bon respect des règles de mise en sécurité par le personnel.

Le personnel ne maîtrise pas toujours le dispositif à respecter et le matériel à utiliser, malgré sa mise à disposition par la mairie.

Un rendez-vous est prévu avec la directrice générale des services pour mieux articuler les temps scolaires et périscolaires

Le maintien d'un budget fonctionnement de 43 euros par élève avait été envisagé, sur la base du nombre d'élèves inscrits à la rentrée. L'équipe enseignante demande confirmation du budget alloué. Madame Mathieu confirme ce montant par élève. Il serait également intéressant pour la comptabilité de l'école qu'un extrait du livre des dépenses soit transmis régulièrement à l'école pour pointage, afin d'éviter d'éventuelles erreurs d'imputations comme cela a pu arriver les années précédentes.

Le nouvel équipement informatique de l'école (VPI, PC et tablettes) est très utilisé par les enseignants concernés. Les tablettes s'avèrent un outil intéressant, facile à utiliser et permettant de nouvelles perspectives d'apprentissage. L'investissement de la CCPA est salué à ce niveau. Il est en revanche de nouveau regretté que les VPI ne soient pas connectés au réseau et qu'aucune solution ne puisse être trouvée quant aux soucis de calibrage du tableau installé dans la classe de CM. Une intervention est prévue pendant l'été pour pallier ces difficultés. Il est demandé aux enseignants de bien relancer XEFI pour les difficultés constatées au niveau du fonctionnement des ordinateurs.

Une dotation de 500 euros avait été prévue pour l'acquisition de ressources numériques. Elle requiert la signature d'une convention entre la mairie et le collège. Madame Mathieu précise que cette convention a été votée au moment du dernier conseil municipal. Le choix de l'équipe enseignante sera arrêté en septembre après un temps de présentation de ressources par des éditeurs.

Le projet d'installation de VPI supplémentaires, envisagé par le directeur de l'école, devra être présenté pour octobre 2018.

## 2° Effectifs, perspectives pour la rentrée de septembre 2016

classes	Maternelle 1	Maternelle 2	CP / CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
effectifs	27	27	15/10	16/9	15/8	4/20

Les classes accueilleront donc des effectifs chargés à la rentrée de septembre, d'autant plus que la phase d'inscription n'est pas achevée et que des arrivées peuvent encore intervenir dans l'été.

Cette fin d'année est l'occasion de saluer le travail réalisé par mesdames Labonde et Bondet, qui quittent l'école à l'issue de l'année scolaire.

De la même façon, il convient de saluer le travail effectué par Madame Robilliard et de remercier la mairie pour la mise à disposition de ce poste à mi-temps en cette année scolaire.

L'aide humaine apportée aux élèves en situation de handicap va considérablement se dégrader à la rentrée puisque les contrats actuellement en vigueur induisent 29h30 d'accompagnement pour 5 élèves avec notification. Madame Robilliard était présente 15 h par semaine pour accompagner un enfant.

Madame Marchand ayant obtenu son concours d'ATSEM, la mairie a pris la décision de la titulariser. Cela doit être acté en conseil municipal. Cette décision est saluée par le conseil d'école. Madame Mathieu précise que l'idée serait ensuite de permettre l'accueil d'un second stagiaire en CAP petite enfance au sein de l'école, dont le tuteur serait Madame Marchand. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cette possibilité.

### 3° Articulation des temps scolaires et périscolaires

Inscriptions pour les temps périscolaires à compter de la rentrée :

Un nouveau logiciel sera utilisé et un portail famille sera créé pour tous les temps périscolaires (garderie, étude, restaurant scolaire). Les familles seront conviées à une réunion d'information le jeudi 5 juillet. Le marché du restaurant scolaire est relancé avec la contrainte importante de la liaison chaude. Il s'agit pour la mairie d'impacter le moins possible le coût du repas pour les familles. Le passage de 5 à 4 composants est envisagé.

Madame Aurélie Bougon, chargée de mission à la mairie, va définir un coordinateur périscolaire et doit revoir les conditions d'emploi des personnes sous contrat.

Les rythmes scolaires changeront à la rentrée avec un retour à la semaine de 4 jours selon les horaires suivants : 08h30/11h30 et 13h30/16h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le planning d'occupation de la salle d'évolution devra être revu en conséquence.

La question de la mise en place du centre de loisirs le mercredi reste posée. La mairie est en négociation avec la MJC.

Madame Caudron aura en charge une étude quotidiennement à la rentrée.

### 4° Projets pédagogiques des classes

↳ Classes de maternelle:

La classe de Madame Marinho s'est rendue à la Salette pendant l'année. L'enseignante note les bons moments d'échange avec les personnes âgées. Le projet contes n'a pu aboutir car Oriane Lallemand n'a pu intervenir à cause des grèves des transports.

Les deux classes de maternelle se sont rendues à la ferme des loupiots. La prise en charge a été très appréciée. Une visite régulière est envisagée.

Les élèves d'une classe de maternelle ainsi que les CM1 / CM2 ont également été accueillis par les collégiens pour assister aux répétitions d'un concert au collège des 4 vents..

↳ Classe de CP:

Les élèves iront au Parc aux oiseaux le jeudi 28 juin en compagnie de la classe de CE2 / CM1.

↳ Classe de CE1:

Sortie au Château de la Roche puis à St Symphorien de Lay le mardi 5 juin, très appréciée des élèves et des parents. Une journée rythmée avec beaucoup de connaissances amenées aux enfants sous différentes formes (ateliers, participation à une pièce de théâtre).

Rencontre course d'orientation de l'USEP le lundi 25 juin au parc de Lacroix Laval.

↳ Classe de CE2 / CM1 :

La classe verte (28 mai au 1<sup>er</sup> juin) à Chichilianne est présentée par l'enseignante. Il s'agit d'une belle réussite, très appréciée de tous les participants.

↳ Classe de CM1 / CM2 :

Les élèves participeront à une rencontre USEP randonnée le lundi 25 juin à Châtillon avec 4 autres classes.

Les élèves de CM2 ont été accueillis au collège pour un défi lecture.

Une enseignante du RASED est intervenue dans la classe pour un « atelier empathie » suites aux difficultés relevées au sein du groupe. Une bonne évolution est observée.

Madame Dupuy, maman d'élève et infographiste, est intervenue pour présenter son travail dans la classe.

L'équipe enseignante a veillé à ce que le coût des sorties figure sur les notes aux familles afin de les sensibiliser à l'importance de soutenir les manifestations organisées par le Sou des écoles.

Ainsi, près de 7000 euros ont été attribués aux projets des classes cette année scolaire. L'idée d'un tableau récapitulatif des financements avait été émise l'année dernière et pourrait être mise en place en cette fin d'année scolaire. Le financement des cars sera revu l'année prochaine au vu des écarts importants constatés entre les différents prestataires.

La chorale d'enfants pour chanter l'hymne national aux commémorations est pérennisée. Une implication particulière des écoles a été demandée pour novembre 2018 par la direction académique.

L'école est inscrite au concours « Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées » ; un jury passera le mardi 26 juin matin.

La fête de l'école aura lieu le samedi 23 juin. Un spectacle de fin d'année sera présenté aux familles à 10h00 avant un repas proposé aux familles et les traditionnels jeux de la kermesse. La manifestation a été signalée à la gendarmerie de l'Arbresle pour des raisons de sécurité. Le Sou des écoles regrette le peu de parents inscrits.

Les élèves de GS et du CP au CM2 seront concernés par l'activité piscine à la rentrée. Le planning devrait parvenir aux enseignants d'ici la fin du mois de juin.

La mairie est remerciée pour la mise à disposition de la salle du Repiel à l'occasion de la réunion des directeurs de la circonscription. Madame l'Inspectrice de circonscription apprécie particulièrement de pouvoir compter sur ce cadre.

### 5° Questions diverses :

Des précisions sont données sur le temps d'étude : les devoirs sont faits entre 17h00 et 18h00.

Les ATSEM se consacreront exclusivement à la prise en charge des élèves de maternelle sur les différents temps de la journée. Sophie Lagarde ne prendra donc plus en charge des élèves d'élémentaire sur les temps périscolaires.


Le milieu humide dans la zone du Guéret est inauguré. Une visite guidée est proposée à l'école et il serait intéressant que les élèves puissent participer à la mise en valeur du lieu.

L'EAJE n'ouvrira pas en septembre comme envisagé mais vraisemblablement en janvier. Des aménagements seront mis en place pour permettre l'accueil dans l'ancienne crèche jusque-là.

---

Bully le jeudi 14 juin 2018

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance : Directeur	Secrétaire de séance
Nom et signature	Nom et signature
N.Seyssel 	E.Fauria